

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fond cadastral : Diffusion RG 73-74. Janvier 2024

ÉCHELE : 1/10000

Type A - Collectivité, Concessionnaire, Ministère de l'Agriculture

AS - Canalisation d'eau et d'assainissement

A9 - Zone agricole protégée

Type AC - Ministère de la Culture, Ministère de l'Ecologie

AC1 - Monument historique classé

AC1 - Monument historique inscrit

AC1 - Périmètre des abords de monument historique

AC2 - Site inscrit et classé

AC3 - Réserve naturelle

AC4 - Zone de protection des sites patrimoniaux remarquables

Type AR - Défense

AR6 - Zone de protection de champs de tir

Type AS - Ministère de la Santé et Ministère de l'Ecologie

AS1 - Protection des eaux - Point de captage

AS1 - Protection des eaux - immédiate

AS1 - Protection des eaux - rapprochée

AS1 - Protection des eaux - éloignée

AS1 - Protection des eaux minérales

Type EL : Ministère de l'Équipement, Ministère de l'Ecologie, Ministère de la Santé et Concessionnaire

EL3 - Cours d'eau

Type I - Ministère de l'Industrie

I1 - Zone de protection autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I2 - Zone de protection autour des équipements d'énergie hydraulique

I3 - Canalisation de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 - Ligne électrique aérienne

I4 - Ligne électrique souterraine

I4 - Ligne électrique - raccord

I9 - Transport et distribution de chaleur

Type INT - Ministère de l'Intérieur, Collectivité

INT1 - Cimetière

Type PM - Ministère de l'Ecologie

PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels ou Miniers

PM2 - Installation classée

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques

Type PT - Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau

PT3 - Réseau de communication téléphonique et télégraphique

Type T - Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire

T1 - Zone de protection autour des voies ferrées

T5 - Dégagement aéronautique

Bâti

Bâti dur

Bâti léger

